

Le concours « DÉCOUVREZ LABORATOIRE DR RENAUD » est tenu par Soins de la peau Crescita Inc. pour Laboratoire Dr Renaud (les « organisateurs du concours »). Le concours se déroule sur Internet, du 8 octobre 2021 au 24 octobre 2021. Il sera publié dans le site <https://www.ldrenaud.com/pages/concours/>, La Presse et les médias sociaux de Laboratoire Dr Renaud – Instagram (@ldr\_canada) et Facebook (<https://www.facebook.com/ldrenaud>).

## ADMISSIBILITÉ

Ce concours est ouvert à tous les résidents du Canada, âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés, professionnels de l'esthétique, agents et représentants des organisateurs du concours, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, agents et représentants sont domiciliés.

## COMMENT PARTICIPER (Aucun achat requis)

Pour participer au concours, il suffit de visiter le site <https://www.ldrenaud.com/pages/concours/> pendant la durée du concours. Vous devez par la suite remplir le formulaire de participation officiel «Découvrez Laboratoire Dr Renaud» disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ldrenaud.com/fr/concours>, y inscrire votre nom ainsi que tous les renseignements demandés et cliquer sur le bouton pour accepter le règlement et celui pour soumettre le formulaire de participation.

La soumission d'une participation au concours signifie que vous avez lu le règlement du concours et acceptez de vous y conformer. Vous acceptez que le fait de soumettre une participation au concours par le biais du site web ou de toute autre plateforme électronique constitue une signature électronique de votre part, ce qui vous lie au présent règlement.

Les cases du formulaire comportant un astérisque ou autrement indiquées comme obligatoires doivent être remplies pour participer au concours. Les autres renseignements demandés sont utiles mais il n'est pas obligatoire de les fournir pour participer au concours.

Pour être valides, les participations doivent être reçues au plus tard le 24 octobre à 23h59, heure avancée de l'Est.

Aucune participation ne sera acceptée après l'échéance mentionnée ci-dessus pour quelque raison que ce soit. Les participations reçues après cette échéance seront rejetées.

Limite d'une participation par jour, par personne. Toute personne qui participe ou tente de participer plus de fois que le nombre autorisé, ou qui utilise une méthode de duplication robotisée, automatique, électronique ou autre non autorisée aux termes du présent règlement, sera considérée comme ayant fait une tentative de falsification ou de manipulation, ce qui entraînera automatiquement l'annulation de sa participation, vote ou tous autres résultats de cette participation.

## MODE D'ATTRIBUTION DU PRIX

Un tirage au sort sera effectué le 27 octobre vers 11 h 00 (HAE), aux bureaux de Sciences de la peau Crescita inc., parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la durée du concours. Un comité de sélection supervisera le tirage du ou de la gagnant(e).

Le premier participant désigné par le sort qui aura correctement noté l'indice et qui répondra correctement à une question d'habileté mathématique sera déclaré gagnant, sous réserve de remplir toutes Les conditions prévues au présent règlement.

Afin d'être déclarées gagnantes, la personne dont l'inscription aura été sélectionnée devra être jointe par téléphone par les organisateurs du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date du tirage;

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées ci-dessus ou toute condition prévue au présent règlement ou s'il refuse son prix, le (la) participant(e) dont l'inscription aura été sélectionnée sera disqualifié. Dans un tel cas, une nouvelle sélection sera effectuée pour attribuer le prix conformément au présent règlement jusqu'à ce que l'inscription d'un(e) participant(e) soit sélectionnée et qu'il (elle) soit déclaré(e) gagnant(e). Dans l'éventualité où aucune personne n'est déclarée gagnante dans les soixante (60) jours suivant la sélection originale, les organisateurs du concours pourront à leur discrétion annuler le prix.

## DESCRIPTION DU PRIX

Un (1) prix est offert. Le prix est d'une valeur de 1 000 \$ est remis au gagnant. Il n'inclut donc aucun supplément. Le prix est remis sous forme de \$500 en carte-cadeau pour un traitement Laboratoire Dr Renaud chez une des cliniques esthétiques ou spas listé dans le site <https://ldrenaud.com/pages/trouver-un-institut> (au choix de la personne gagnante) et un kit des produits Laboratoire Dr Renaud d'une valeur de \$500.

## CHANCES DE GAGNER

Les chances que l'inscription d'une personne ayant participé à ce concours soit sélectionnée dépendent du nombre d'inscriptions dûment enregistrées et recueillies pendant la durée du concours.